

La Croix-Rouge suisse de la jeunesse sera demain une vivante réalité

Autor(en): **Schusselé, Ch.-A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549395>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Croix-Rouge suisse de la Jeunesse sera demain une vivante réalité

Par

M. CH.-A. SCHUSSELÉ

Président de la Croix-Rouge genevoise de la Jeunesse

Dans sa courageuse étude intitulée «Bilan 1948 — Perspectives 1949» *), le Professeur Eric Martin a mentionné par deux fois la Croix-Rouge de la Jeunesse comme un des problèmes d'intérêt évident sur lesquels notre Croix-Rouge nationale devait se pencher.

Ce n'est, en effet, qu'à Genève et dans l'Oberland bernois, que deux petites et vivantes sections n'ont cessé de maintenir une activité modeste mais efficace. Leurs dirigeants ont lutté avec persévérance et avec foi pour donner aux enfants de chez nous l'occasion de travailler pour la Croix-Rouge et de se développer aussi bien physiquement que moralement. Malgré ces efforts et pour des raisons multiples, la Croix-Rouge de la Jeunesse n'est pas très connue dans notre pays; on pourrait même dire qu'elle soulève peu d'enthousiasme et que dans certains cas elle est même combattue.

Et pourtant, si la Croix-Rouge a été fondée en 1863 sous l'inspiration d'Henri Dunant, la Croix-Rouge de la Jeunesse elle, est née des expériences de la guerre de 1914-1918 et s'est développée grâce aux efforts constants de la Ligue des

Sociétés de la Croix-Rouge; elle groupe actuellement 35 millions de juniors appartenant à 53 pays. Pendant plus d'un quart de siècle, ces jeunes n'ont eu qu'une seule devise: Servir, et qu'un seul but: Devenir meilleur pour mieux aider ses semblables.

Si ce mouvement a, dès le début de son activité, suscité l'enthousiasme dans presque tous les pays du monde et s'il est sorti de la guerre 1939-1945 plus fort et plus vivant, c'est que son action reposait sur des bases solides et sur un programme original et utile. Le programme de la Croix-Rouge de la Jeunesse peut se résumer dans les trois grandes activités suivantes:

- 1° Pratique de l'hygiène individuelle et collective;
- 2° pratique de l'entraide, aussi bien sur le terrain national que sur le plan international;
- 3° développement des liens de solidarité internationale entre les jeunes de tous les pays, notamment par les échanges de correspondance interscolaire.

Ce programme a été appliqué dans chaque pays en tenant compte des conditions locales, des aspirations profondes de la jeunesse et des buts de la Croix-Rouge nationale elle-même. Mais on pourrait objecter que nombre d'autres mouvements de jeunesse ont un programme similaire et que par conséquent la Croix-Rouge de la Jeunesse fait double emploi avec ces derniers. Nous allons tenter d'expliquer que précisément ce qui a fait la force de la Croix-Rouge de la Jeunesse n'est pas tant son programme que son organisation même. Et c'est cette organisation qui a été un des obstacles principaux à l'existence et au développement de la Croix-Rouge de la Jeunesse dans notre pays. En effet, cette dernière exerce son

*) Voir «La Croix-Rouge suisse» n° 2, décembre 1948.



Remise d'un album de correspondance interscolaire de la Croix-Rouge uruguayenne de la Jeunesse aux élèves du Collège de Genève.

Etats-Unis d'Amérique: Juniors préparant des cadeaux qui seront expédiés à l'étranger.



activité dans le cadre de l'école avec l'appui et les conseils des instituteurs, mais les juniors dirigent leurs propres groupes selon le principe du «self-government»; ils prennent donc une large part de responsabilités à l'établissement de leur programme d'activités et à la réalisation de celui-ci.

Pour qu'une section de la Croix-Rouge de la Jeunesse puisse naître d'abord, se développer et s'affirmer ensuite, elle doit être soutenue efficacement par la Croix-Rouge nationale dont elle est partie intégrante et avoir l'approbation complète des autorités scolaires. Sans l'appui des membres du corps enseignant, auquel elle doit apporter une aide directe et non des charges supplémentaires, il n'est pas de Croix-Rouge de Jeunesse possible. Enfin, son programme d'activités doit être conçu de telle façon qu'il soit appliqué avec enthousiasme par les enfants eux-mêmes et que les buts qui leur sont proposés répondent à leurs aspirations et à leurs besoins.

On peut donc dire que la Croix-Rouge suisse de la Jeunesse n'a pu se développer jusqu'ici pour les raisons suivantes:

Manque de soutien de la part de la Croix-Rouge nationale;

Organisation de l'enseignement scolaire cantonale et non fédérale;

Multiplicité des mouvements de jeunesse.

L'appui du Comité central de la Croix-Rouge suisse à une telle réalisation est maintenant

acquis. Les autorités scolaires cantonales, d'autre part, ont pris conscience, grâce notamment au «Sou hebdomadaire du Secours aux enfants», de l'intérêt que portent instituteurs et élèves à l'action de la Croix-Rouge.

Enfin, tous les autres mouvements de jeunesse exercent leur activité en dehors de l'école, alors que la Croix-Rouge de la Jeunesse n'est rien d'autre qu'un complément de l'éducation elle-même. Au moment où la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants va cesser son activité sous sa forme actuelle pour concentrer ses efforts sur quelques tâches pressantes, la Croix-Rouge de la Jeunesse n'est-elle pas la voie tout indiquée où les enfants de notre pays pourront continuer à servir leur prochain, à se développer harmonieusement et à avoir un idéal élevé devant eux?

Pour arriver à notre but, de grands efforts seront nécessaires, des efforts d'imagination et de volonté, dont nous manquons quelquefois les uns et les autres. On parle beaucoup chez nous de transfusion sanguine; la population de notre pays a répondu aux appels qui lui ont été adressés. Ne pourrait-on pas puiser chez les enfants de notre pays le sang jeune qui fortifierait notre Croix-Rouge nationale et l'aiderait à remplir les nombreuses tâches qu'elle s'est assignées.

La Suisse a été et reste le berceau de la Croix-Rouge. Elle ne doit pas rester la dernière Société nationale à tenir à l'écart des forces juvéniles qui ne demandent qu'à la soutenir et à la servir.